

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4001 - MARDI 25 MAI 2021

SOMMET MONDIAL SUR LA SANTÉ

La RDC souscrit aux principes
de la Déclaration de Rome

Le Président Félix-Antoine Tshisekedi a pris la parole le vendredi 21 mai à Rome en marge du Sommet mondial sur la santé visant à coordonner les efforts mondiaux contre la pandémie de Covid-19. Le Chef de l'Etat rd-congolais en a profité pour présenter sa vision des enjeux de santé publique comme vecteurs essentiels du progrès social en Afrique en général et en République démocratique du Congo en particulier.

Dans leur déclaration publiée à l'issue de ces assises, les dirigeants du Groupe des vingt (G20) se sont engagés dans une coopération multilatérale et en faveur d'un financement durable pour la santé mondiale.

Page 6



Le président de la RDC, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA BIODIVERSITÉ

Les Congolais appelés à la conscience
pour éradiquer toutes les menaces

La VPM Eve Bazaïba Masudi

Dans son message du 22 mai à l'occasion de la Journée internationale de la biodiversité, la vice-première ministre, mi-

nistre de l'Environnement et du Développement durable a indiqué que le thème choisi pour cette année, « *Nous faisons partie de la solution* », rappelle que l'être humain fait partie intégrante de la biodiversité et constitue également la solution efficace à la problématique actuelle liée au climat et à l'atteinte des objectifs de développement durable. Eve Bazaïba Masudi a rappelé que certaines actions de l'homme constituent des menaces à la biodiversité et que le défi du développement durable ne pourra être relevé qu'avec un minimum d'engagement de tous.

Page 3

ERUPTION DU NYIRAGONGO

Goma épargnée par la coulée de lave

La coulée de lave descendue des flancs du volcan Nyiragongo, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), jusque vers Goma s'est arrêtée dans les faubourgs de la ville, a constaté Afp.

Le front de lave est situé dans le faubourg de Buhene, qui marque la limite de la ville avec le territoire voisin de Nyiragongo, où des maisons de plusieurs petits vil-



lages ont été englouties. L'aéroport, situé à quelques centaines de mètres, a été épargné.

Page 2

FONDS HUMANITAIRE

Plus de trente millions de dollars
pour soutenir les populations vulnérables

Le coordonnateur humanitaire en RDC, David McLachlan-Karr, a autorisé l'allocation de 30,5 millions de dollars américains pour soutenir une réponse multisectorielle en faveur des populations les plus vulnérables. Cette enveloppe permettra de faire face aux besoins accrus d'une grande

partie de la population. Cette allocation qui ciblera les provinces de l'Ituri, Maniema, Nord-Kivu, Sud-Kivu et Tanganyika, renseigne-t-on, est complémentaire aux financements d'autres donateurs et du Fonds central de réponse d'urgence.

Page 5

ÉDITORIAL

A voir

Si il est une assemblée générale à laquelle le monde entier doit accorder aujourd'hui la plus grande attention c'est bien celle qui réunit en Europe, depuis hier et jusqu'au 1er juin, les cent quatre-vingt-treize Etats membres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Se tenant en Europe sur les rives du Lac Léman, à Genève, où siège l'institution cette assemblée va devoir aborder les questions les plus délicates concernant la protection globale de la santé, la prévention des crises qui nous menacent et surtout la lutte contre la pandémie du coronavirus qui frappe tous les continents du globe.

Si nous parlons ici et aujourd'hui de cette rencontre planétaire c'est parce que celle-ci va devoir aborder, traiter même, la question pour le moins délicate de l'égalité entre les peuples. Et, par conséquent, du rôle que l'OMS joue, ou plutôt devrait jouer dans l'appui que la communauté mondiale apporte aux peuples les plus défavorisés.

Ce que démontre, en effet, de façon accablante la crise provoquée sur les cinq continents par la pandémie du coronavirus c'est bien le fait qu'un fossé existe, ou plutôt se creuse entre les nations riches de l'hémisphère nord et les nations dites « émergentes » de l'hémisphère sud. Ceci alors même que les Nations Unies en général, l'Organisation mondiale de la santé en particulier affirment se battre pour garantir à tous les peuples de la planète un accès égal aux soins, aux médicaments qui permettront de contenir les maladies.

Plus que jamais, la livraison minimale en Afrique, en Amérique Latine, en Asie du sud des vaccins destinés à bloquer la progression de la Covid-19 et de ses différents variants démontre de façon accablante qu'il existe un véritable fossé entre les pays riches et les pays pauvres. Ceci alors même que les dirigeants des « Grands » de ce monde prétendent lutter pour l'égalité de l'humanité face aux pandémies qui la menacent et, surtout, que l'aggravation de la crise dans les pays du grand Sud de la planète ne peut, à terme plus ou moins rapproché, que provoquer une crise mondiale d'une ampleur inégalée.

Dans ce contexte pour le moins inquiétant l'on ne saurait trop conseiller aux Etats du grand Sud, et tout particulièrement à nos dirigeants Africains, de faire entendre avec force la voix de la raison. En ayant conscience que cette soixante-quatorzième assemblée générale de l'Organisation mondiale de la santé leur offre une occasion unique de dire ce que les gouvernants des pays riches ne veulent pas entendre.

Le Courrier de Kinshasa

ERUPTION DU NYIRAGONGO

Goma épargné par la coulée de lave

La coulée de lave descendue des flancs du volcan Nyiragongo, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), jusque vers Goma s'est arrêtée dans les faubourgs de la ville, a constaté dimanche matin un vidéaste de l'AFP.



Une vue aérienne du village de Bushara, près de Goma, après l'éruption du volcan Nyiragongo (Justin KATUMWA/AFP)

La coulée de lave a cessé sa progression dans le courant de la nuit pour s'immobiliser dans les faubourgs nord-est de la ville. Du feu et de fortes émanations se dégagent du front de lave rocheux, noirâtre et toujours instable. Le front de lave est situé dans le faubourg de Buhe-ne, qui marque la limite de la ville avec le territoire voisin de Nyiragongo, où des maisons de plusieurs petits villages ont été englouties. L'aéroport, situé à quelques centaines de mètres, a été épargné.

Plusieurs séismes, une dizaine environ, ont été

ressentis à Goma depuis l'aube.

A la fois curieux et méfiants, des dizaines de badauds se sont approchés du front de lave pour constater de visu la situation, et au passage faire des images avec leur téléphone portable.

"Des gens commencent à regagner doucement leur domicile, la situation est plutôt calme pour le moment", a témoigné un habitant. Comme dans leur fuite la veille, ils reviennent avec leurs effets personnels, baluchons sur la tête, les enfants se donnant tous la main derrière les parents.

"Mais la population a encore peur; elle est dans l'embarras car les autorités n'ont fait aucune communication ce matin", a-t-il ajouté.

La situation était relativement calme dans Goma en train de se réveiller lentement. Des habitants, dans la rue ou devant leur maison, observent le volcan et discutent entre eux.

"Il y a très peu de mouvement. Les gens se demandent si le volcan s'est arrêté, s'il va continuer, si la lave va réapparaître", a expliqué l'habitant déjà cité.

D'après AFP

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION

Renforcement de la collaboration entre WRI et le ministère de l'Aménagement du territoire

L'aspect de la collaboration entre cette organisation et le gouvernement congolais a été relevé lors de l'audience accordée au directeur-pays de l'institution par le ministre congolais chargé du secteur.

La collaboration entre World Resources Institute (WRI) et le ministère d'Etat, ministère de l'Aménagement du territoire est au beau fixe. Elle est même sur le point d'être étendue à d'autres aspects du secteur. Cette confirmation a été faite par le directeur pays WRI/RDC, Elie Hakizumwami au sortir de l'audience lui accordée, le 20 mai, par le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo. « Nous avons discuté sur un accord que nous avons avec le ministère de l'Aménagement du territoire. Cet accord doit être renouvelé afin de prendre en compte d'autres aspects qui rentrent dans les priorités du ministère sans toutefois nous limiter sur le projet qu'on exécutait dans le passé », a-t-il fait savoir.

Le domaine de l'Aménagement du territoire étant complexe et transversal, le di-



recteur pays WRI/RDC, Elie Hakizumwami, a indiqué que son organisation veut élargir son champ d'action en RDC. « Nous voulons élargir notre champs d'action. L'Aménagement du territoire est un

domaine non seulement complexe mais aussi transversal, car il couvre beaucoup de domaines. C'est pourquoi avec l'expertise de WRI surtout en ce qui concerne le suivi dans l'utilisation de ressources na-

Me Guy Loando et le directeur-pays WRI/RDC turelles, nous avons beaucoup à apporter au ministère, notamment dans le développement des capacités pour l'utilisation des outils liés au suivi de l'Aménagement du territoire mais aussi dans

la mobilisation des parties prenantes », a-t-il indiqué. Et d'ajouter que la procédure de la signature d'un accord révisé avec le ministère de l'Aménagement du territoire devra être accélérée. « Le ministère de l'Aménagement du territoire est un partenaire de longue date. Le ministre d'Etat a été très content des résultats que nous avons eus et nous allons travailler ensemble pour accélérer la procédure de la signature de l'accord révisé qui est étendu sur d'autres aspects qui sont pris en compte dans la politique nationale d'aménagement du territoire », a-t-il conclu. Basé à Kinshasa depuis 2006, WRI a apporté son appui au ministère de l'Environnement et Développement durable. A partir de 2014, cette institution apporte son expertise au ministre de l'Aménagement du territoire.

Blandine Lusimana

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA BIODIVERSITÉ

Les Congolais appelés à la conscience pour éradiquer toutes les menaces

Rappelant que certaines actions de l'homme constituent des menaces à la biodiversité, la vice-Première ministre, ministre de l'Environnement et du Développement durable (VPM-MEDD), Eve Bazaïba Masudi, a fait savoir que le défi du développement durable grâce à la valorisation de la biodiversité ne pourra être relevé qu'avec un minimum d'engagement de tous.

Dans son message du 22 mai à la nation, à l'occasion de la Journée internationale de la biodiversité (JIB), la vice-première ministre, ministre de l'Environnement et du Développement durable (VPM-MEDD), Eve Bazaïba Masudi, a indiqué que le thème choisi pour cette année, « Nous faisons partie de la solution », rappelle que l'être humain, fait partie intégrante de la biodiversité et constitue également la solution efficace à la problématique actuelle liée au climat et à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD). Et de noter que ceci appelait à des actions urgentes et en synergie par l'ensemble des toutes les couches de la société en vue de faire face à ces menaces, y compris la pandémie de covid-19. Le VPM Bazaïba en appelle aux Congolais à se joindre aux efforts planétaires en vue de faire face à toutes les menaces. « Le gouvernement de la République par le biais du ministère de l'Environnement et Développement durable appelle à la conscience des uns et des autres pour œuvrer dans le sens d'éradiquer toutes ces menaces », a-t-elle souligné.



Les activités de l'homme, les principales menaces

Le VPM-MEDD Eve Bazaïba Masudi a rappelé, dans cette allocution urbi et orbi que certaines actions de l'homme constituent des menaces à la biodiversité et au bien-être de la planète tout entière. « En dépit de l'évidence du rôle primordial de la biodiversité pour notre bien-être, certaines activités que nous menons me-

nacent sérieusement l'existence de nos ressources biologiques, concourent à leur disparition et compromettent gravement le fonctionnement des écosystèmes », a-t-elle souligné. Parlant spécifiquement de la République démocratique du Congo (RDC), Mme Bazaïba a cité l'agriculture itinérante sur brûlis, la déforestation, la persistance du braconnage, l'occupation des aires protégées par les groupes armés

La VPM Eve Bazaïba Masudi. et les populations locales, l'introduction des espèces exotiques envahissantes et l'exploitation minière parmi les principales menaces qui pèsent sur la biodiversité du pays. Et de noter que toutes ces menaces ont comme conséquences, le changement climatique. C'est en relevant ces menaces que ce justifie cet appel à tous les Congolais à se joindre aux efforts entrepris sur les plans mondial et

national pour arrêter la dégradation de la situation et renverser les tendances. « Avec un minimum d'engagement de tous, ensemble, nous relèverons le défi du développement durable grâce à la valorisation de notre biodiversité. Nous faisons tous partie de la solution », a-t-elle insisté. La VPM-MEDD a, par ailleurs, profité de ce jour commémoratif pour saluer l'engagement de tous les partenaires techniques et financiers, qui appuient et accompagnent la RDC « dans cette lourde et exaltante tâche visant la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable de ses éléments constitutifs ».

Le 22 mai de chaque année, rappelle-t-on, la communauté mondiale commémore la JIB. Cette célébration a été instituée, à en croire Mme Bazaïba, pour un double but : celui de sensibiliser le public au sujet de l'importance de la biodiversité pour l'humanité et celui d'inviter l'ensemble de la communauté à agir collectivement en faveur de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité.

Lucien Dianzenza

KWILU

L'Olpa renforce les capacités des journalistes

L'ONG de promotion et de défense de la liberté de la presse a organisé un atelier à l'intention des journalistes sur la redevabilité des institutions provinciales.

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) a organisé, le 19 mai, Bandundu-ville, chef-lieu de la province du Kwilu, un atelier au bénéfice des journalistes de cette partie de la République démocratique du Congo (RDC). Ces travaux ont tourné sur le rôle des médias dans la consolidation des institutions transparentes et efficaces en RDC.

A cette occasion, la secrétaire exécutive intérimaire de l'Olpa, Chancelle Nsingi Bamenga, a fait savoir que cette activité s'inscrivait dans le cadre du projet « *Renforcement des capacités des médias indépendants en RDC* », qui bénéficie de l'appui de la Fondation nationale pour la démocratie (NED). Elle a, à cet effet, rappelé que la presse, en tant que quatrième pouvoir, doit jouer un rôle actif et ouvert notamment en donnant une bonne information et ainsi contribuer à la consolidation d'institutions plus transparentes et efficaces.

De son côté, le ministre provincial chargé de la Communication et des Médias du Kwilu, Zephyrin Muma Ngomuzeyi, qui a donné le go de cet atelier, a estimé que l'initiative de l'ONG Olpa est à saluer par les professionnels des médias du Kwilu, où les organes de presse sont appelés à jouer un rôle non négligeable pour accompagner les gouvernements national et provincial ainsi que d'autres institutions de cette province à matérialiser la vision des dirigeants qu'est le bien-être des Congolais. « *Le thème de ces assises est plus qu'interpelleur car les journalistes réunis en ce lieu ont la lourde responsabilité de contribuer à la consolidation des institutions kwiloises fortes, et au service de tous* », a-t-il déclaré.

Trois communications pour conduire les médias à jouer leur rôle

Trois communications ont marqué les temps forts de cet atelier. Le président provincial de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC/Kwilu),



Joachim Mundia Kima, a planché sur l'évaluation de la couverture médiatique des élections de 2018 et du travail de la presse indépendante depuis l'avènement de nouvelles institutions, pour conclure sur des leçons à tirer. Le panéliste a fait le diagnostic du travail des journalistes et des médias de Kwilu lors des échéances électorales de 2018. Il a estimé que les journalistes de cette province n'ont pas donné le meilleur d'eux-mêmes. « *Ils ont été attentistes et laxistes, cédant à la manipulation politicienne au lieu de travailler pour l'intérêt général* », a-t-il dit.

Le président de l'UNPC/Kwilu a aussi relevé les difficultés rencontrées par ces professionnels des médias durant la période électorale 2018, lesquelles, selon lui, sont liées notamment à l'accès aux sources d'informations et les moyens de déplacement. Comme projet d'avenir, Joachim Mundia Kima a émis le vœu de voir l'UNPC/Kwilu se doter d'un siège, d'un centre de presse, ainsi que des moyens conséquents pour organiser les ateliers de renforcement des capacités au profit des journalistes locaux et participer activement à l'action de revisitation des règles du métier.

Le ministre de la Communication et des Médias du Kwilu a parlé de « *l'impact des médias locaux sur le fonctionnement des institutions provinciales et le comportement des acteurs politiques de la pro-*

vince du Kwilu ». Zephyrin Muma Ngomuzeyi a défini les médias locaux comme l'ensemble des moyens d'information du public, des organes de presse, journalistes, chroniqueurs, reporters, cameraman et responsables des rédactions, maisons de presse, radios, télévisions, presse écrite ou audiovisuelle ou encore les médias en ligne émettant à partir du lieu où l'on se trouve. Selon lui, les médias doivent garantir le respect des libertés de pensée, des idées, en aidant la population et les dirigeants à prendre des décisions réfléchies en vue de renforcer la démocratie et le respect des règles des jeux établies. « *Les médias du Kwilu peuvent aider à la stabilité des institutions et au maintien de l'ordre public* », a-t-il insisté. Et de poursuivre que les médias comme 4e pouvoir a un impact considérable sur le public, la gestion du pouvoir politique et la bonne gouvernance.

De son côté, le président du cadre de concertation de la société civile de Kwilu, Placide Mukwa, a entretenu l'assistance sur le contrôle citoyen et l'apport des médias dans l'accompagnement de la population. Pour lui, le contrôle citoyen est un ensemble très large des mécanismes et actions qui permettent aux citoyens et aux organisations de la société civile d'obliger les acteurs politiques et les institutions à rendre compte sur leur gestion publique, afin de favoriser la

Photo des familles des participants à l'atelier bonne gouvernance locale. Placide Mukwa a précisé que ce contrôle vise à informer, alerter, influencer ou réorienter l'action publique. Il vise alors à « renforcer le principe de bonne gouvernance. Il rappelle le devoir de transparence dans la gestion de la chose publique, afin d'aboutir à une action publique aussi efficace que légitime, en adéquation avec le cadre légal et les demandes de la population ». Ainsi, a-t-il conclu, lorsque les citoyens s'engagent à en savoir plus sur la gestion de l'Etat, des collectivités publiques, ils participent à la manifestation de la démocratie et l'Etat de droit

Les médias dans l'accompagnement de la population

A l'issue de ces communications, les participants se sont scindés en deux groupes de travail. Le premier groupe a travaillé sur les stratégies pour la facilitation du contrôle citoyen par les médias du Kwilu et le second groupe a travaillé sur l'apport des médias de la province dans le changement du comportement de la classe politique. Après débat, des recommandations ont été formulées. Il s'agit notamment de créer des émissions interactives, de respecter le code d'éthique et de déontologie professionnelle, de collaborer étroitement avec les décideurs, de proposer des projets d'édits portant protection des journalistes au niveau provincial, renforcer réguliè-

rement les capacités des journalistes, de créer des médias en ligne et d'encourager le journalisme d'investigation.

Surprise après l'interpellation d'un journaliste à Mbandaka

Dans un autre communiqué du 21 mai, cette organisation indépendante de défense et de promotion de la liberté de presse s'est dite surprise par l'interpellation de Frédéric Manyo Ilanga, journaliste à Equateur radio (E-Radio), station privée émettant à Mbandaka, dans la province de l'Equateur.

A en croire l'OLPA, le journaliste a été interpellé, le 21 mai 2021 alors qu'il répondait à une convocation de l'Agence nationale des renseignements (ANR/Mbandaka) « *Frédéric Manyo Ilanga a été conduit au cachot de l'auditorium militaire de garnison de Mbandaka où il va passer sa première nuit, peu après son audition par un inspecteur de police judiciaire* », a expliqué l'ONG. Et de faire savoir que l'Anr lui reprochait d'avoir animé une émission intitulée « *Ngonga Ebeti* », le 14 mai 2021, au cours de laquelle le secrétaire exécutif provincial du parti politique Mouvement de libération du Congo (MLC), Papy Eteke, a lancé l'appel à un rassemblement de protestation à la suite de l'arrestation d'un agent de police accusé d'insubordination pour avoir démantelé un réseau criminel qui sème l'insécurité dans cette ville de l'Equateur.

L'OLPA, qui refuse, par ailleurs, de se prononcer sur le fond de cette affaire, dit rester convaincu que les services des renseignements ne ménageront aucun effort pour préserver la liberté de presse garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme. L'ONG exige, par conséquent, une relaxation pure et simple de ce journaliste.

Lucien Dianzenza

CAS D'EXPLOITATION ET D'ABUS SEXUELS

Le coordonnateur humanitaire des Nations unies en RDC préoccupé

Sur les dernières allégations attribuées à des employés de la riposte à la 10e épidémie d'Ebola dans l'est de la RDC, des enquêtes sont en cours.

Le représentant spécial adjoint du secrétaire général, coordonnateur résident et coordonnateur humanitaire des Nations unies en RDC, David McLachlan-Karr, a exprimé, le 19 mai, sa préoccupation face aux récentes allégations d'exploitation et d'abus sexuels attribuées à des employés de la riposte à la 10e épidémie d'Ebola dans l'est de la RDC. Des enquêtes en cours à Béni et Butembo,

dans le Nord-Kivu, devraient permettre d'établir des responsabilités des différentes personnes impliquées.

Le coordonnateur humanitaire des Nations unies en RDC, tout aussi indigné que les autorités congolaises, s'est dit déterminé à poursuivre et à intensifier les efforts pour prévenir, détecter et punir les cas d'exploitation et d'abus sexuels et apporter le soutien nécessaire aux victimes.

« *Je tiens à réitérer ma solidarité envers toutes les victimes d'exploitation ou abus sexuels ainsi qu'à leurs familles. Chaque cas doit faire l'objet d'une enquête et les victimes, prises en charge* », a-t-il déclaré.

Dans un récent communiqué de presse, David McLachlan-Karr a relevé que la prévention et la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels sont l'une de ses plus

grandes priorités pour que, plus jamais, des travailleurs humanitaires ne s'adonnent à des actes contraires à leur mission. « *Tout responsable doit être sanctionné* », a-t-il dit avant d'inviter la presse à s'engager dans la prévention, la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels et à assurer plus de visibilité sur la situation humanitaire en RDC afin de mobiliser des ressources additionnelles pour répondre

aux besoins des communautés vulnérables.

Depuis décembre 2020, une Ligne verte inter-agence a été mise en place permettant ainsi de rapporter les incidents partout en RDC où il y a un réseau de téléphonie mobile disponible. Cela a permis de recenser plusieurs incidents signalés pour lesquels des enquêtes ont été automatiquement menées et leurs auteurs sanctionnés.

Jules Tambwe Itagali

FONDS HUMANITAIRE

Plus de trente millions de dollars pour soutenir les populations vulnérables

Cette allocation, « qui ciblera les provinces de l'Ituri, Maniema, Nord-Kivu, Sud-Kivu et Tanganyika - avec des interventions dans les domaines des abris, articles ménagers essentiels, eau, hygiène et assainissement, nutrition, protection, et sécurité alimentaire », est complémentaire aux financements d'autres donateurs et du Fonds central de réponse d'urgence.

Le coordonnateur humanitaire en République démocratique du Congo (RDC), David McLachlan-Karr, a autorisé l'allocation de 30,5 millions de dollars américains pour soutenir une réponse multisectorielle en faveur des populations les plus vulnérables. Cette enveloppe permettra, selon le communiqué du coordonnateur humanitaire dans le pays du 19 mai, de faire face aux besoins accrus d'une grande partie de la population. « Cette allocation permettra aux acteurs humanitaires qui sont en première ligne de soutenir la réponse aux besoins les plus urgents priorités dans le Plan de réponse humanitaire 2021. Elle ciblera les provinces de l'Ituri, Maniema, Nord-Kivu, Sud-Kivu et Tanganyika - avec des interventions dans les domaines des abris, articles ménagers essentiels, eau, hygiène et assainisse-

ment, nutrition, protection, et sécurité alimentaire », a expliqué David McLachlan-Karr.

L'allocation du Fonds humanitaire, note la source, est complémentaire aux financements d'autres donateurs et du Fonds central de réponse d'urgence, Central Emergency Response Fund (CERF), notamment à l'enveloppe de sept millions de dollars américains allouée pour la réponse aux besoins de sécurité alimentaire dans la région du Kasai.

Au mois de mai 2021, a rappelé le communiqué du coordonnateur humanitaire en RDC, le niveau de financement du Plan de réponse humanitaire, qui vise à apporter une assistance à 9,6 millions de personnes vulnérables, n'a atteint que près de onze pour cent de son objectif. « Vu l'ampleur des besoins toujours croissants, l'engagement des bailleurs de fonds reste essentiel pour soutenir

la réponse humanitaire. A ce jour, 1,76 milliard de dollars américains sont encore nécessaires pour permettre d'apporter de l'aide aux personnes les plus vulnérables », a indiqué David McLachlan-Karr.

Et de faire savoir qu'en 2021, la population de la RDC continue de faire face à des besoins humanitaires pressants. « La détérioration de la situation humanitaire dans l'est du pays (Nord et Sud-Kivu, Ituri, Maniema et Tanganyika) et dans les provinces de la région du Kasai a conduit à une augmentation du nombre de personnes en insécurité alimentaire dans le pays. Aujourd'hui, 27,3 millions de personnes font face actuellement à une insécurité alimentaire aiguë élevée », a souligné le coordonnateur humanitaire en RDC.

Lucien Dianzenza

PAM

Le deuxième transfert de cash en faveur des ménages vulnérables en cours

Dans sa globalité, le projet comprendra une double distribution couvrant deux mois d'assistance.

Le projet conjoint du Programme alimentaire mondial (PAM) et de l'Unicef pour atténuer les impacts économiques de la covid-19 sur les ménages les plus vulnérables de la commune de la N'sele à Kinshasa continue. Il a permis à environ dix-huit mille ménages de bénéficier d'un transfert de cash alors que le deuxième transfert est en cours. Il comprendra une double distribution couvrant deux mois d'assistance.

Selon le PAM, la majorité des ménages ont reçu leur assistance à travers un transfert de monnaie mobile, alors qu'une minorité des ménages résidant dans des contrées dépourvues de connectivité ont reçu leur assistance lors d'une distribution de cash direct via une banque locale. Cette dis-

tribution prend en compte les six aires de santé ciblées suivantes : Buma, Kindobo, Dingi Dingi, Mpsa 1, Mpsa 2 et Mikonga.

La première phase de ce projet arrivera à sa fin une fois que les trois transferts d'argent auront été effectués, ce qui laissera place à la deuxième phase, qui va durer six mois, et pendant laquelle les ménages sélectionnés sur la base de leur extrême vulnérabilité se verront recevoir une assistance fixe de 40 dollars par mois, en ligne avec un modèle de protection sociale qui va permettre aux bénéficiaires de résister aux chocs et de renforcer leur résilience pour éventuellement mettre en place des moyens de subsistance plus durables.

Jules Tambwe Itagali

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés.



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



SOMMET MONDIAL SUR LA SANTÉ

La RDC souscrit à la Déclaration de principes de Rome

Le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, président en exercice de l'Union africaine (UA), a participé, le 21 mai, par visioconférence, au sommet mondial sur la santé. C'est à l'initiative du gouvernement italien que ces assises ont eu lieu dans le cadre de sa présidence du G20, en collaboration avec la commission de l'Union européenne (UE).

Le président Tshisekedi y a pris la parole durant la journée pour présenter sa vision des enjeux de santé publique comme vecteurs essentiels du progrès social en Afrique en général et en République démocratique du Congo en particulier.

Conscient des effets pervers de la pandémie de covid-19 et de son impact négatif sur le développement des sociétés africaines et occidentales, avec comme corollaire, la fragilisation des économies, Félix Tshisekedi a jugé opportune la tenue de ce forum aux fins d'analyser et de pallier le dysfonctionnement occasionné par l'apparition de ce virus mortel. Ces assises, a-t-il dit, s'entreviennent comme « une possibilité de mise en œuvre par la communauté internationale, de réactions calibrées en prévision d'éventuelles pandémies futures ». Et d'ajouter : « Nous ne pouvons pas faire face à la pandémie sans unir nos efforts et mettre en commun nos savoirs ». Pour les pays à revenu limité, le président en exercice de l'UA a mis une emphase particulière sur la construction des systèmes nationaux de santé pour qu'ils soient efficaces et résilients afin de couvrir les besoins essentiels de protection d'un plus grand nombre de leurs concitoyens.



« C'est le sens que nous accordons à l'accélération des progrès vers la couverture santé universelle, celle-ci aiderait à la mise en place des systèmes de santé qui soient à même de répondre aux épidémies, aux urgences ainsi qu'aux catastrophes sanitaires ultérieures », a indiqué Félix Tshisekedi. Ce dernier en appelle, par ailleurs, à une coopération internationale en vue de renforcer ces systèmes de santé appelés « à intégrer les avancées technologiques les plus récentes en plaçant l'humain au centre des

préoccupations en vue de garantir des réponses efficaces et efficientes aux situations futures ». Faisant sienne la stratégie continentale de lutte contre la covid-19 a été adoptée lors de la rencontre virtuelle des ministres africains de la Santé tenue le 8 mai, Félix Tshisekedi a, au nom de son pays et de son peuple, souscrit aux principes énoncés dans la déclaration finale ayant couronné ces assises de Rome. « Au nom de mon pays, ainsi qu'au nom du bureau des chefs d'Etats de l'UA, je remercie à nouveau la présidence

Le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, durant la visioconférence italienne du G20 et la Commission de l'UE ainsi que tous ceux qui ont contribué, depuis des mois, à la rédaction de la Déclaration qui nous est proposée. Nous souscrivons donc pleinement aux principes qui sont énoncés dans cette Déclaration dite « Déclaration de principes de Rome » et appelons de tous nos vœux à ce que ces principes se traduisent par des actions concrètes qui puissent contribuer à vaincre la pandémie actuelle et à nous prémunir contre les dangers que représenteraient des épidémies

futures ». C'est par ces mots qu'il a terminé son adresse.

La Déclaration de Rome est composée de seize "principes se renforçant mutuellement" qui "reconfirment notre engagement envers la solidarité mondiale, l'équité et la coopération multilatérale" et la promotion d'un "financement durable pour la santé mondiale", ont écrit les dirigeants du G20. "Nous affirmons notre soutien aux efforts visant à renforcer les chaînes d'approvisionnement et à stimuler et diversifier la capacité mondiale de fabrication de vaccins, y compris pour les matériels nécessaires à la production de vaccins, notamment en partageant les risques, et nous nous félicitons du lancement par l'OMS du centre de transfert des technologies de vaccin", peut-on lire dans ladite déclaration.

Il est à noter que plusieurs personnalités du monde politique, économique et associatif ont pris part à cette rencontre au sommet, dont notamment Angela Merkel de l'Allemagne, Justin Trudeau du Canada, Kamala Harris des États-Unis, Charles Michel du Conseil européen, Xi Jinping de la Chine ainsi que Bill Gates de la fondation qui porte son nom.

Alain Diasso

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**
CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

Musée du Bassin du Congo
galerie CONGO

L'art dans sa Généralité, de la Tradition à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso immeuble les manguiers (Mpoila) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Tenue d'une réunion de crise sur la situation à Goma

Cette réunion de crise présidée par le ministre d'État de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, était consacrée à la situation qui sévit à Goma dans le Nord-Kivu à la suite de la quatrième éruption volcanique après celle de 2002, ayant occasionné de grosses pertes en vies humaines et le déplacement d'une grande partie de la population de cette région.

Avec sa casquette du ministre sectoriel de l'Aménagement du territoire, qui a dans ses attributions la gestion de l'espace physique du Pays, Me Guy Loando Mboyo et ses experts ont à l'issue de cette réunion de crise produit une note d'informations au Premier ministre, chef du gouvernement pour la suite de la gestion de la crise dans le secteur de l'aménagement du territoire en ce qui concerne l'identification et l'aménagement des sites à ériger qui devront recevoir les déplacés et leurs familles respectives.

Cette catastrophe relance le débat sur la nécessité d'achever le processus de la réforme du secteur de l'aménagement et la problématique du financement de la réforme dudit secteur, lequel processus devra permettre à doter



Réunion de crise sur la situation à Goma

le pays des outils et instruments indispensables pour une bonne gestion et répartition de l'espace physique de notre territoire.

Notons, par ailleurs, qu'il est d'un grand intérêt pour le gouvernement d'apporter sa contrepartie pour que ce processus actuellement en

évaluation à mi-parcours par les partenaires financiers extérieurs poursuive son cours normal. Outre l'adoption et la validation de la politique nationale d'aménagement du territoire par le gouvernement en juillet 2020 et l'envoi de l'avant-projet de loi actuellement en examen au Parlement pour adop-

tion, il est important que le gouvernement apporte son appui financier pour permettre l'élaboration du schéma national d'aménagement du territoire ainsi que des guides méthodologiques pour l'élaboration des plans provinciaux et locaux d'aménagement du territoire, pour garantir une gestion saine et opti-

male de l'espace physique de notre territoire national et permettre la rénovation et la création des nouvelles villes qui permettront le développement du pays et garantiront la bonne gouvernance afin de favoriser un développement harmonieux de la nation.

Blandine Lusimana

Les experts ont réfléchi sur l'évolution de la réforme du secteur

Au terme de la réflexion, trois importantes recommandations ont été formulées par les organisations de la société civile, à savoir la prise en compte de leur cahier des charges sur le processus de la réforme de l'aménagement du territoire ; l'intégration de leurs observations et recommandations dans la nouvelle version de la proposition de la loi au Parlement et l'organisation des séances de travail d'analyse et d'intégration de leurs contributions dans la version de la proposition de la loi transmise au Parlement.

Les différents acteurs impliqués dans le processus de la réforme de l'aménagement du territoire veulent parler tous un même langage pour l'avancement de ce programme qui vise à doter le pays des outils et instruments de planification spatiale. C'est dans ce cadre qu'il s'est tenu, le 21 mai, dans la salle Garamba de l'Immeuble Paul-Panda-Farnana l'atelier d'échange d'information sur l'évolution de la réforme d'aménagement du territoire et les perspectives d'un plaidoyer constructif dans le cadre de cette réforme.

Organisé par le Centre des technologies innovatrices et le développement durable en collaboration avec le groupe de travail climat REDD renouvelé grâce à l'appui de RRI, cet atelier ouvert par le ministre d'État, ministre de l'Amé-



Le ministre d'État, ministre de l'Aménagement du territoire, Guy Loando Mboyo

nement du territoire, Guy Loando Mboyo, a eu pour objectif fournir des informations aux parties prenantes sur l'évolution de la réforme l'aménagement du territoire

tout en faisant un état des lieux sur la prise en compte des recommandations de la société civile dans les différents documents et outils déjà produits dans le cadre

de cette réforme. Il était donc question de présenter l'évolution du processus, la nouvelle version de la proposition de la loi, le cahier des charges sur la réforme d'aménagement du territoire et la fiche d'observation des OSC sur la nouvelle version de la proposition de loi et proposer les recommandations pouvant faciliter le prochain plaidoyer.

Le ministre d'État, ministre de l'Aménagement du territoire, qui a ouvert cet atelier a fait savoir que sur les quatre outils attendus de la réforme, le ministère accompagné de ses partenaires techniques et financiers ainsi que la société civile a produit deux importants outils, notamment la politique nationale d'aménagement du territoire, l'avant projet de loi sur l'aménagement du territoire.

Concernant les autres outils restants, à savoir le schéma national d'aménagement du territoire et les guides méthodologiques, le patron de l'Aménagement du territoire a indiqué qu'une évaluation de la première phase du processus est en cours, à l'issue de laquelle la deuxième tranche des fonds prévus par cette réforme pourra être débloquée afin de poursuivre et parachever ce processus. Me Guy Loanda a rassuré la société civile quant à la prise en compte dans la politique et l'avant projet de loi sur l'aménagement du territoire de la sécurisation des droits des peuples autochtones et celle des communautés locales. Cette question, a-t-il laissé entendre, est une obligation constitutionnelle.

.B.L.

SOULIER D'ÉBÈNE

Sambi Lokonga et Theo Bongonda en lice pour succéder à Mbokani

Deux Congolais de souche, Albert Sambi Lokonga (jeune frère du milieu offensif international congolais Paul-José Mpoku) et Theo Bongonda Mbul'Ofeko Batombo figurent sur une liste de cinq joueurs nommés pour le « Soulier d'ébène ». Il s'agit de la distinction individuelle récompensant le meilleur joueur africain et d'origine africaine évoluant dans le championnat belge. L'ancien attaquant international Dieumerci Mbokani d'Antwerp a raflé cette distinction la saison passée après une prestation exceptionnelle qui a valu la première participation de l'histoire du club d'Anvers en compétition européenne.

Cette fois-ci, l'un des deux Congolais d'origine pourrait s'adjuger le titre. Mi-



Albert Sambi Lokonga

lieu organisateur, Sambi Lokonga (21 ans) réalise une saison exemplaire à Anderlecht où il est depuis 2017. Et Theo Bongonda (25 ans) inscrit des buts à Genk (16 buts en 48 matchs depuis sa venue au

KRC Genk en 2019). Ils se disputent ce prix avec deux Nigériens (Nmecha et Onuachu, ainsi que l'Angolais d'origine, Clinton Mata. Dieumerci Mbokani n'a pas été repris sur la liste pour concourir



Theo Bongonda

une deuxième fois à cette distinction dont le résultat sera connu le 7 juin 2021 à Bruxelles. Rappelons que le milieu de terrain offensif Gaël Kakuta (Lens) a été, pour sa part, désigné meilleur joueur africain

de la Ligue 1 française, obtenant le prix Marc Vivien Foé, alors que Silas Wamangituka (Stuttgart) a de son côté choisi meilleur jeune joueur de la saison (Rookie) en D1 Allemande (Bundesliga).

Martin Engimo

LINAFOOT/LIGUE 1

DCMP enfonce L'Shi Sport, Renaissance accroche Don Bosco

C'est officiel, le FC Lubumbashi Sport évoluera la saison prochaine en L2 de la République démocratique du Congo.

Ce club de la capitale congolaise du cuivre a été battu, le 23 mai, au stade des Martyrs de Kinshasa, par le Daring Club Motema Pembe (DCMP) au terme d'une partie comptant pour la 29e journée qu'il ne fallait pas perdre pour rester en vie quant au maintien. Karim Kimvuidi a ouvert la marque à la 21e minute sur penalty consécutif à une faute de Musa Yamba sur Peter Kollawole, et William Likuta, qui a raté le penalty à la première période, a inscrit le deuxième but à la 61e minute sur une passe de Karim Kimvuidi. Cette victoire des Immaculés de Kinshasa renvoie les Kamikazes lushois en division inférieure après une participation plutôt rude pour eux. DCMP totalise 43 points, classé à la 6e place au classement, alors que L'Shi Sport n'a pas réussi à dépasser la barre de 20 points, bloqués à 19 points. Après sa défaite face au



Lubumbashi Sport est officiellement en Ligue 2

DCMP au match précédent, le CS Don Bosco de Lubumbashi n'a pas pu battre le FC Renaissance du Congo, ce même dimanche au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi. Un but partout, ce fut le score

de cette partie équilibrée. Lumière Banza Kalumba a trouvé le chemin des filets pour les Salésiens, à la 28e minute, battant le gardien de but Lubo Tekasala des Oranges de Kinshasa. C'était son sixième but de la saison. Mais

Mukoko Mayayi a égalisé pour Renaissance du Congo à la 62e minute, de la tête sur une balle arrêtée de Kwenge. Au classement, Don Bosco est 8e avec 33 points, et Renaissance pointée à la 10e position avec 31 points.

Dauphin Noir domine RCK

Notons une fin de saison tonitruante pour l'AS Dauphin Noir de Goma. Victorieux de Mazembe de Lubumbashi, le 20 mai, par deux buts à zéro au stade de Goma (la ville a été en feu le samedi soir avec l'éruption volcanique de Nyiragongo), ce club est venu dicter sa loi, le dimanche au stade des Martyrs, le Racing Club de Kinshasa (RCK) par trois buts à un. Jonathan Lokonga (45e minute), Joyce Katy Katulondji (57e minute et 68e minute sur passe de Bienvenu Kambale) ont été les buteurs de Dauphin Noir coaché par Birindwa. RCK a réduit l'écart à la 83e minute par Alpha Mabilia Kinkela. Avec deux succès d'affilée, le club de Goma quitte la zone de relégation, avec un total de 29 points. Et RCK se retrouve reléguable avec 24 points.

.M.E.

LINAFOOT/LIGUE 1

Sanga Balende stoppe la spirale négative devant Blessing

Après cinq défaites de suite, Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi a fini par reprendre ses sens et goûter à nouveau à la victoire à la 26e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). En match de la 28e journée, le club phare du Kasai oriental s'est imposé, le 21 mai, au stade Kashala-Bonzola de Mbuji-Mayi, face au FC Blessing de Kolwezi par deux buts à un. Oloko Onzaya a ouvert la marque pour les Anges et les Saints du Kasai oriental à la 31e minute. Il a conclu une action du jeune attaquant Kabangu Mutombo, trompant le gardien de but Sera Ndongu des Bénis de Luabala. A la 64e minute, les visiteurs venus de Kolwezi ont égalisé par le biais de leur milieu de terrain Kiakonho Kingo. Mais dans les ultimes



Vue d'un match de Sanga Balende en Ligue 1 au stade Kashala-Bonzola de Mbuji-Mayi

minutes de la partie alors que les deux équipes se dirigeaient vers une égalité, c'est à nouveau Oloko Onzoya qui a surgi pour inscrire le but victorieux des protégés du président belgo-libanais Ali Fakih Alexis, permettant au

club sang et or d'accaparer les trois points du match. L'on rappelle que Sanga Balende limogeait son entraîneur Andy Magloire Mfutila, après la défaite du club devant Lupopo le 9 mai, la troisième défaite d'affilée. Les entraîneurs Ndonga Mu-

tombo et Kalonji Ndumi assurent les affaires courantes au sein du staff technique jusqu'à la fin du championnat. Et Les Anges et Saints ont ensuite accumulé deux autres défaites avant de se reprendre face à Blessing. Avec ce succès, Sanga

Balende atteint la barre de 45 points, confortant sa cinquième place au classement. Le FC Blessing occupe la 7e place au classement avec un total de 36 points.

Martin Enyimo

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



COOPÉRATION

Emmanuel Macron attendu à Kigali fin mai

Le président français se rendra à Kigali d'ici la fin du mois pour accélérer le rapprochement franco-rwandais, a-t-il annoncé le 18 mai à Paris, à l'occasion de la conférence internationale sur le financement des économies africaines.

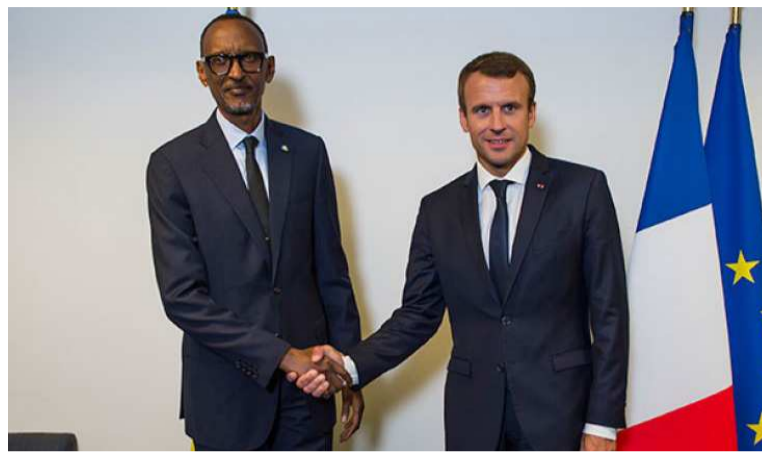
Paris accélère, depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron, ses efforts pour rétablir ses relations avec le Rwanda. Après la reprise de la coopération entre l'Agence française de développement (AFD) et Kigali ainsi que la publication du rapport Duclert, le dirigeant veut « écrire une nouvelle page » des relations franco-rwandaises.

« Mon déplacement à la fin du mois de mai au Rwanda sera un déplacement dont les thématiques seront à la fois politique, mémo-

rielle mais économique, sanitaire et d'avenir », a déclaré le dirigeant français face aux journalistes. Et d'ajouter : « nous avons aussi à cœur avec le président Kagame d'écrire une nouvelle page de la relation et de porter des projets très structurants ».

Cette déclaration s'inscrit dans la droite ligne des développements survenus ces derniers mois entre la France et le Rwanda concernant notamment la reconnaissance du rôle de l'Hexagone dans le génocide des Tutsis de 1994. Après des décennies de tensions entre les deux pays, deux rapports sur le génocide rwandais publiés cette année, l'un commandé par Paris et l'autre par Kigali, ont conclu à une « responsabilité sans complicité » de l'Etat français dans les massacres qui ont coûté la vie à plus de 800 000 personnes.

En juillet 2020, la France avait déjà



Emmanuel Macron et Paul Kagame.

fait un pas dans le rétablissement de ses relations économiques avec le Rwanda. Signe du dégel des tensions diplomatiques entre les deux parties, un accord de 56 millions de dollars a été signé avec l'AFD, 28 ans après que l'institution a suspendu sa colla-

boration avec Kigali.

Pour rappel, en 2006, à la suite d'un mandat d'arrêt délivré par le juge Jean-Louis Bruguière contre des proches du président Paul Kagame, Kigali a rompu ses relations avec Paris. Si des efforts de rapprochement

ont été menés depuis lors, il faut souligner que la France ne dispose plus d'un ambassadeur accrédité près le pays est-africain depuis 2015.

A Kigali, Emmanuel Macron pourrait donc faire de grandes annonces concernant le rétablissement des relations franco-rwandaises. Cependant, il n'a pas indiqué s'il présenterait les excuses officielles de la France pour son implication dans le génocide.

Notons qu'avec ce nouveau voyage, il sera le deuxième président français à aller au Rwanda depuis 11 ans, après Nicolas Sarkozy. Lors de sa visite à Kigali, ce dernier avait également reconnu de « graves erreurs » et « une forme d'aveuglement » de la France lors des massacres de 1994, mais avait refusé de présenter des excuses officielles au nom du pays.

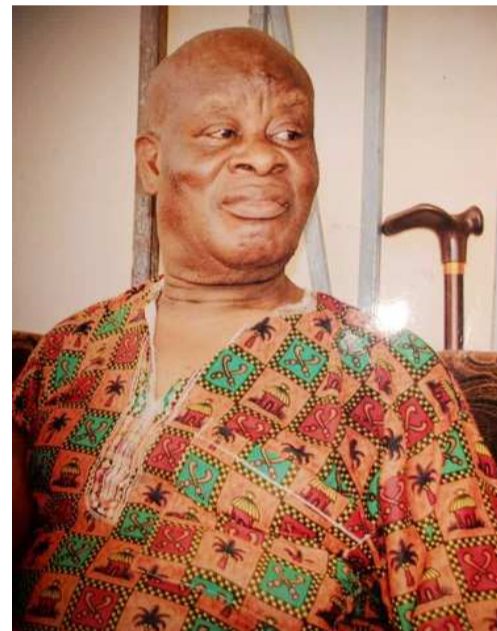
Josiane Mambou Loukoula

NÉCROLOGIE

La famille Ndiki informe les parents, amis et connaissances de Brazzaville, Pointe-Noire et Makoua du décès de leur fils Barnadin Rhonel Ndiki, combattant à la Garde Républicaine (GR), survenu le 13 mai 2021, à Brazzaville.

Le deuil se tient au domicile familial n°6, rue Pierre Germain, quartier Kahounga. Référence : entre arrêt Garage sur la route Moukondo-CNRTV et lycée Thomas Sankara.

L'enterrement est prévu le mercredi 27 mai 2021.



La famille Kouendzé et les enfants ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur frère, oncle et père le docteur Jean Jacques Kouendzé survenu le 12 mai 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient sur la rue La vie sympathique au n°03, quartier Makabandilou.

Référence: arrêt de bus « Ecole Imma Ngankou ». Le Programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

Messieurs Paterne Kiakouama Miassouekama, Baptême Ouenazo, Mathias Boutoufouilamio, les enfants Miakassissa et famille ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur oncle, grand frère, père et grand père Auguste Miakassissa, directeur général du Complexe industriel Auguste Miakassissa (CIAM), survenu le 19 mai 2021 à Brazzaville.

Le deuil se tient au n° 1493, avenue Fulbert Youlou à Makélékélé.

Réf : Arrêt sénégalais Matour. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



IN MEMORIAM

24 mai 2016-24 mai 2021, 5 ans déjà depuis que tu as quitté le monde des vivants (...)

Toi qu'on appelle affectueusement Demabo, tu resteras gravé en nous pour l'éternité Car ce qui compte, ce ne sont pas les années qu'il y a dans la vie.

C'est la vie qu'il a eu durant ces années entre toi et nous tes enfants : dans l'amour, la tolérance et le pardon.



REPUBLICQUE DU CONGO
MINISTRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION, DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE L'INTEGRATION DE LA FEMME AU DEVELOPPEMENT

CAMPAGNE NATIONALE DE VACCINATION CONTRE LA

POLIO 2021

VACCINONS NOS ENFANTS POUR ÉVITER QU'ILS SOIENT PARALYSÉS

1^{er} passage: Du 27 au 29 Mai 2021

2^e passage: Du 17 au 19 Juin 2021

Papa, maman faisons vacciner tous nos enfants âgés de 0 à 5 ans

La vaccination est gratuite

Organisation mondiale de la Santé POLIO GLOBAL ERADICATION INITIATIVE CDC Gavi BILL & MELINDA GATES FOUNDATION Rotary UNICEF

COVID-19

Un plan de 50 millions de dollars pour accélérer la vaccination dans le monde

A Rome, les principaux producteurs de vaccins, le G20 et le FMI se sont engagés vendredi à accélérer la vaccination dans les pays en développement pour mettre un terme à la pandémie.

Alors qu'un tiers des habitants des pays les plus riches ont déjà eu au moins une première dose, ils sont seulement 0,3% dans les pays pauvres, selon Covax, le mécanisme mondial ayant pour but d'assurer un accès équitable aux vaccins.

Invités lors d'un sommet sur la santé à Rome, co-organisé par la présidence italienne du G20 et la Commission européenne, les laboratoires Pfizer/BioNTech, Moderna et Johnson & Johnson ont promis de fournir 3,5 milliards de doses aux pays en développement en 2021 et 2022 : 1,3 milliard de doses cette année, le reste en 2022. Les sérums seront

accessibles à prix coûtant, pour les pays à faible revenu et à prix réduit pour ceux à revenu intermédiaire.

L'Union européenne a annoncé, de son côté, qu'elle apporterait 100 millions de doses cette année, l'Italie 300 millions d'euros et la France 30 millions de doses via Covax. «Tout le monde, partout» doit avoir accès aux vaccins, a souligné la présidente de la Commission de Bruxelles, Ursula von der Leyen, tandis que le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a fustigé «le nationalisme vaccinal».

L'accès des pays les plus vulnérables aux vaccins, la solidarité internationale et la prévention des futures pandémies étaient au cœur de cette réunion des chefs d'Etat et de gouvernement du G20, auxquels ont été associés la Commission européenne, des Etats d'Afrique et d'Asie ainsi que

12 organisations internationales et fondations privées.

Pour mettre fin à la pandémie et à ses conséquences économique et sociale dévastatrices, le Fonds monétaire international (FMI) a parallèlement présenté à Washington un plan, dont le financement est estimé à 50 milliards de dollars avec un objectif de vaccination d'au moins 40% de la population mondiale d'ici la fin de l'année.

Si la somme paraît significative, elle est très modeste au regard des plans de relance massifs mis en place par les pays riches - comme le dernier de 1.900 milliards de dollars aux Etats-Unis. Elle est aussi jugée faible par rapport aux avantages potentiels d'une fin plus rapide de la pandémie, estimés à environ 9.000 milliards de dollars pour l'économie mondiale d'ici 2025, estiment les économistes du Fonds mondial.

Le FMI préconise notamment d'accorder des subventions supplémentaires à Covax, de consentir des dons de doses excédentaires et d'assurer les flux transfrontaliers gratuits de matières premières et de doses de vaccins. Covax a signé jusqu'ici des accords d'approvisionnement pour 1,8 milliard de doses, permettant de vacciner 30% des populations concernées, mais est encore en manque de financements. La déclaration finale du sommet de Rome devrait affirmer l'engagement des pays les plus riches à favoriser la production de vaccins en Afrique, grâce au transfert de technologie. «Nous devons vacciner le monde, et vite», a prévenu le Premier ministre italien, Mario Draghi. Le texte ne devrait cependant pas soutenir l'idée d'une suspension provisoire des brevets des laboratoires pharmaceutiques pour les vaccins, mais plaider en

faveur du partage volontaire des licences et de la levée des obstacles aux exportations.

La suspension des droits exclusifs des brevets est encouragée par Washington mais l'Europe a exprimé son scepticisme, mettant en avant la longueur et la complexité du processus. Le président chinois Xi Jinping de son côté a redit son soutien à la levée temporaire des brevets et annoncé une aide de trois milliards de dollars au cours des trois prochaines années pour soutenir la lutte contre la pandémie et la relance économique.

Le sommet de Rome se tient à la veille de la 74^e Assemblée mondiale de la Santé (du 24 mai au 1er juin), dont le principal enjeu est la réforme de l'OMS et sa capacité à coordonner la réponse aux crises sanitaires mondiales et prévenir de futures épidémies.

Julia Ndeko avec AFP

TRIBUNE LIBRE

Fin du sommet de Paris sur le financement des économies africaines

Il est nécessaire de prendre en compte les propositions du président Denis Sassou N'Guesso

La déclaration finale du sommet de Paris sur le financement des économies africaines encourage l'aide financière à l'Afrique pour lutter contre la pandémie de la Covid-19 et favoriser la relance de l'économie. Des décisions de moyenne portée ont été prises : 650 milliards de dollars de droits de tirage spéciaux qui sont une émission de monnaie par le Fonds monétaire international (FMI) en fonction des quotes-parts des Etats membres. Sur ce montant, 33 milliards reviennent à l'Afrique pour augmenter ses avoirs en réserve. Il reste à trouver 100 milliards de dollars pour relancer les économies africaines atones et victimes de la Covid-19 et de la baisse du prix des matières premières agricoles et minérales.

Pour ces défis le président Denis Sassou N'Guesso a fait preuve d'originalité en faisant deux propositions qui méritent d'être étudiées par la communauté internationale afin d'y apporter des réponses idoines.

1. Affecter les droits de tirage spéciaux à l'allègement des dettes commerciales

C'est une option qui peut être choisie par le Fonds monétaire international qui peut ainsi s'assurer de la transparence dans la destination des fonds, des taux et de la maturité pour le règlement des dettes commerciales privées. En faisant ce choix, le FMI permet aux pays débiteurs de régler leurs dettes vis à vis des créanciers privés et de mettre en place des mécanismes de prêts nouveaux et des conditions de négociation avec les pays débiteurs concernés.

2. Création d'un mécanisme de stabilisation panafricain pour atténuer les chocs économiques et sanitaires

Pour le président Denis Sassou N'Guesso, il est nécessaire que l'Afrique réagisse de façon collective aux chocs économiques et aux pandémies sanitaires. Même si la communauté internationale, au nom de la « maison commune », peut apporter son aide, il est important que les Africains s'organisent de façon mutuelle et coopérative pour répondre aux chocs économiques et sanitaires. L'Union africaine peut réfléchir sur un mécanisme d'abondement d'un fonds en prélevant un pourcentage sur les exportations des matières premières agricoles et minérales. Ce fonds et les modalités de son abondement peuvent être portés par le président Sassou lors des futures rencontres entre chefs d'Etat au sein de l'assemblée africaine. Il faudrait définir les montants nécessaires pour le fonds en fonction de la richesse de chaque pays membre de l'Union africaine et une clef de répartition pour l'accès aux ressources en cas de chocs extérieurs.

La contribution du président Denis Sassou N'Guesso peut être le point de départ d'une réflexion pour une Afrique volontaire et désireuse de prendre en main un chemin harmonieux pour financer son développement.

*Lucien Pambou,
analyste politique et économiste*

PRIX DES JEUNES ÉCRITURES 2021

Les étudiants conviés à écrire des récits

Le Prix des jeunes écritures RFI-AUF est ouvert aux étudiants francophones du monde entier, âgés de 18 à 29 ans, inscrits dans une université ou une grande école membre de l'Agence universitaire de la Francophonie qui doivent rédiger des courts récits de fiction.

Le concours est organisé par Short édition en collaboration avec l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et Radio France Internationale (RFI).

La troisième édition a pour objectif de promouvoir l'écriture et la lecture du français à travers la littérature courte aussi, de découvrir de nouveaux talents et de donner une chance aux passionnés de l'écriture et de littérature de se révéler à eux-mêmes et à leur public.

Les candidats doivent soumettre leurs dossiers au plus tard le 25 mai 2021, à minuit, heure de Paris. Ils doivent envoyer un court récit de fiction en langue française, de 8 000 signes maximum (espaces compris), qui devra obligatoirement commencer par la phrase « *Moi je suis différent(e). Je l'ai toujours été. Pour ma mère, c'est comme si j'étais un(e) extra-terrestre.* », extraite du roman « Les impatientes » de Djaili Amadou Amal, lauréate du prix Goncourt des lycéens 2020, publié aux éditions Emmanuelle Collas. L'écrivaine Djaili Amadou Amal est présidente du jury du Prix des jeunes écritures 2021. Chaque participant ne peut poster qu'une seule œuvre, les poèmes ne sont pas acceptés. Les œuvres doivent être envoyées



via le formulaire de dépôt d'œuvre sur short-edition.com, celles qui ont été déjà proposées à l'occasion d'un précédent Prix ne peuvent pas participer. Les étudiants des établissements universitaires francophones, membres de l'AUF doivent préciser leur université au moment de proposer leur œuvre. Les œuvres primées seront sélectionnées, d'une part, par les lecteurs et, d'autre part, par un jury de professionnels ayant un attachement particulier à la francophonie. Le concours se fait par vote à partir du 22 juin jusqu'au 6 juillet. A cet effet, les jeunes francophones pourront lire et voter en ligne pour leurs textes préférés.

Le lauréat du Prix du jury gagnera un séjour à l'international d'expériences culturelles et littéraires d'une valeur de 2000 euros, tandis que celui du Prix du public recevra une box culturelle et littéraire d'un montant de 100 euros. Ces prix pourront être versés en équivalent numéraire compte tenu des conditions sanitaires actuelles.

Rosalie Bindika

MINISTÈRE DES FINANCES

Roger Rigobert Andély entend travailler pour l'intérêt de la nation

Le ministre des Finances, du Budget et du portefeuille public entrant, Roger Rigobert Andély, compte sur la collaboration des cadres de son département pour pouvoir remplir les missions qui leur sont confiées par le gouvernement.

L'actuel ministre des Finances a lancé cet appel, le 21 mai à Brazzaville, lors de la passation de service avec le ministre sortant, Calixte Nganongo, avec qui il compte poursuivre les échanges.

« Je souhaiterais que les échanges se poursuivent quoique vous soyez parti. Je compte encore sur vous pour vos conseils. Avec mes collaborateurs, nous devons travailler tous de manière à pouvoir remplir la mission qui nous a été confiée pour le grand intérêt de la nation », a-t-il indiqué.



Les ministres des Finances entrant et sortant après échange de parapheurs

Calixte Nganongo a, quant à lui, souhaité plein succès à son successeur puis remercier le chef de l'Etat de lui avoir confié la gestion dudit ministère pendant cinq ans.

Le nouveau ministre devra conduire la politique financière et fiscale nationale, où la sécurisation des re-

cettes de l'État dans les régies financières et l'optimisation des dépenses publiques sont essentielles. La République du Congo peine à sortir de la crise économique provoquée par la chute du prix du pétrole et accentuée par la pandémie de Covid-19 en cours. Tandis que le gouvernement congolais a engagé, depuis 2018, une série de réformes visant à améliorer la gestion des ressources de l'État, à moderniser les régies financières avec la digitalisation des moyens de paiement, à renforcer la lutte contre la corruption et la fraude. Un guichet

unique de paiement (GUP) a été lancé en février dernier, conformément à la loi de finances 2021. Il s'agit d'un nouveau système de bancarisation des recettes fiscal-douanières en remplacement du guichet unique de dédouanement. Le GUP censé converger l'ensemble des régies fi-

nancières n'abrite pour l'instant que les administrations des impôts et de la douane.

Même si la plateforme favorise la traçabilité dans le circuit de paiement des impôts et taxes, le système informatique ne permet pas pour autant le risque zéro. En témoigne le soupçon de détournement de près d'une dizaine de milliards FCFA, à partir du serveur informatique assuré par la direction du système d'information, au ministère des Finances et du Budget.

Roger Rigobert Ondély aura non seulement la charge de suivre les réformes engagées, mais aussi de proposer des cadres capables d'impulser le changement au niveau des administrations et services sous tutelle. Il en est de même dans la gestion des dépenses publiques, en tenant compte des priorités d'ordre social et économique. La reprise dans un bref délai des négociations avec le FMI est l'une des priorités que le ministre devrait s'atteler à mettre en œuvre. Les discussions entre le Congo et l'institution de Bretton Woods sont au point mort depuis plusieurs mois, alors que le gouvernement congolais mise sur les appuis financiers de son partenaire pour relancer l'économie nationale. L'aide du FMI est conditionnée à des réformes profondes des finances publiques, à la soutenabilité de la dette publique, à l'amélioration des dépenses sociales, la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption...

Lopelle Mboussa Gassia

PROMOTION DE LA FEMME

Inès Nefer Ingani reprend les commandes

Inès Nefer Ingani a repris, le 21 mai, la tête du ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, un portefeuille qu'elle a occupé entre 2016 et 2019.



Les deux ministres échangeant les documents/Adiac

La cérémonie de passation de service entre Jacqueline Lydia Mikolo, ministre sortante et celle qui la remplace, a donné lieu à une séance d'échange et de partage d'expérience entre les deux personnalités. Contente de retrouver le département qui milite pour l'autonomisation de la femme, la ministre a manifesté sa gratitude à l'égard du président de la République tandis que la ministre sortante, Jacqueline Lydia Mikolo, s'est engagée à accompagner la nouvelle

équipe, en cas de besoin. Impliquée dans le monde associatif, Inès Nefer Ingani a exercé la fonction de secrétaire nationale chargée de la culture, des arts, des sports et des loisirs au sein de l'Organisation des femmes du Congo. Elle a également présidé l'association « Actions innovatrices pour la paix et le développement culturel », au sein de laquelle elle a organisé une « marche républicaine des femmes pour la paix au Congo ».

Roger Ngombé

LE FAIT DU JOUR

Des occasions à saisir

Rebondir ! C'est ainsi que l'on imagine la place des grandes puissances : elles ont la capacité de se faire admirer à des moments parfois où l'on s'attend le moins. Parce qu'elles savent saisir la moindre occasion qui se présente à elles pour prendre les devants, et même de l'avance sur les événements. La conférence réunie à Paris, en France, autour de plusieurs dirigeants du monde, dont de nombreux chefs d'Etat et de gouvernement africains, le 18 mai, a été aussi, cela va sans dire, un dispositif d'attraction pour l'Hexagone.

Le fait de parler « financement des économies africaines post-covid-19 » dans un moment particulier de la marche du monde, rappelle une fois de plus que les organisateurs de ces assises ont communiqué de la façon la plus remarquable. Alors, en effet, que s'amorce délicatement la décrue de la pandémie, notamment en Europe et aux Etats-Unis d'Amérique, que l'autre puissance mondiale qu'est la Chine, frappée la première par le coronavirus, a su maintenir de grands équilibres, les retrouvailles de Paris étaient pour les participants l'occasion de se regarder en face et faire le point de leurs amitiés jamais débarrassées de malentendus.

Les autorités françaises sont, comme on a pu le voir, les premières à admettre que laisser l'Afrique à la traîne de la reprise économique après tant de

préjudices induits par le covid-19 fragiliserait encore très lourdement le continent. C'est donc un succès pour Paris que d'avoir obtenu une réunion en présentiel avec autant de dirigeants et de décideurs pour évoquer un sujet somme toute crucial.

Les grands-messes du genre de celle dont nous parlons ont souvent le mérite d'aborder les vraies questions. Le doute réside cependant de ce qu'elles peuvent aussi se réduire à l'usage de concepts plus ou moins prodigieux, tel que celui des DTS, les fameux droits de tirage spéciaux, a été remis au goût du jour. Au fond, on scrute presque toujours l'éternelle répartition des rôles entre les plus riches à qui revient la primauté de définir les modalités d'attribution de la cagnotte, et les plus pauvres, continûment demandeurs qui sont priés d'avaliser l'ordre établi.

Ainsi que l'ont exposé les experts et d'autres intervenants au sommet de Paris, en dépit de l'espoir suscité par la mise en œuvre prochaine des DTS, aucune réponse viable n'est envisagée sur ce qu'il en sera des dettes sous l'empire desquelles croulent les économies africaines. Certaines annulations préconisées au profit de certains pays du continent pour en récompenser les aboutissements démocratiques, le cas du Soudan, aideront-elles à sortir du cycle vicieux de l'emprunt ? Devant un mécanisme de désendettement inextricable depuis les indépendances africaines, le

salut pour tous, donateurs comme bénéficiaires, ne résiderait-il pas dans le rééquilibrage des relations internationales à travers une révision profonde des termes de l'échange ?

Au demeurant, à tour de rôle, chacune des puissances économiques mondiales les plus en vue a eu l'occasion d'accueillir l'Afrique chez elle ou sur son sol pour débattre de son développement. Cela est résumé par la multiplication de sommets déclinés sous différents labels : Chine-Afrique, Inde-Afrique, Russie-Afrique, Japon-Afrique, Turquie-Afrique, États-Unis/Afrique, Allemagne-Afrique, France-Afrique, Europe-Afrique. Avec toujours beaucoup de perspectives salutaires, mais aussi beaucoup d'engagements non tenus.

A défaut de constituer à ce jour une entité unitaire capable d'obtenir de ses puissants partenaires ce qu'elle veut, l'Afrique peut constater qu'elle ne s'est pas encore résolue à trouver sa propre voie. Celle qui lui apprendra à bâtir son avenir de ses propres mains en s'appuyant sur le génie de ses propres enfants. Elle ne fermera pas la porte au reste du monde, mais devra négocier pied à pied sa place dans le concert des cinq continents. Il suffit à ses dirigeants de le vouloir, ils seront servis par une adhésion sans faille des populations africaines, car elles ne sont pas faites que pour simplement endurer les sacrifices.

Gankama N'Siah

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Gilbert Mokoki installé dans ses fonctions

Le nouveau ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a pris ses fonctions le 21 mai à Brazzaville, succédant à la ministre Jacqueline Lydia Mikolo en charge désormais du département des Petites et moyennes entreprises.

Gilbert Mokoki a appelé les cadres *nation avec abnégation, sacrifice*



Gilbert Mokoki et Jacqueline Lydia Mikolo/Adiac

et agents du ministère de la Santé à plus d'abnégation au travail afin d'atteindre les nouvelles missions assignées à ce département.

Général de division, Gilbert Mokoki est entré au gouvernement en 2012 en qualité de ministre délégué auprès du ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, chargé des Voies navigables et de l'Economie fluviale.

« Je reconnais la lourde charge qui m'incombe à nouveau mais je ne ménagerai aucun effort pour l'accomplir. Nous devons servir la

et engagement. Nous avons l'obligation de poursuivre le travail commencé par l'équipe sortante en améliorant le système de santé de notre pays », a-t-il indiqué.

Avant sa nomination au ministère de la Santé, il était à la tête du département des Zones économiques spéciales.

Après avoir passé cinq ans au ministère de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo s'occupe désormais de celui des Petites et moyennes entreprises, en remplacement d'Adélaïde Mougany.

Rude Ngoma

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Jean-Luc Mouthou place son action sous le signe de la continuité

Jusqu'à directeur général de l'enseignement secondaire, Jean-Luc Mouthou a succédé à Anatole Collinet Makosso à la tête du ministère en charge de l'éducation de base, secondaire et de l'alphabétisation.

Nommé ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, cet enseignant-chercheur à l'Université Marien-Ngouabi place son action sous le signe de la continuité. « Directeur général hier et ministre aujourd'hui, ce n'est pas du pantouflage, c'est une action qui s'inscrit dans le cadre de la continuité et de la confiance avérée que le Premier ministre nous a faite puisque nous avons été son collaborateur depuis plus de 10 ans... », a répondu Jean-Luc Mouthou à une question des journalistes.

Il a également traduit sa profonde gratitude à l'endroit du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui a accepté que son nom soit inscrit sur la liste du premier gouvernement formé par Anatole Collinet Makosso. Maître-assistant à l'Université Marien-Ngouabi, il entend mettre son expérience au service de l'enseignement préscolaire, primaire, secon-



Le ministre Jean-Luc Mouthou/Primature

taire, et de l'alphabétisation.

« Il faut dire que j'hérite d'un ministère suffisamment sensible parce que vous savez que l'école est quand même au cœur des préoccupations de nos familles et que nous sommes aussi à l'orée des examens d'Etat. Je sens que la responsabilité est lourde en ce qui me concerne, le devoir d'organiser d'ici-là les examens d'Etat et dans la foulée imaginer aussi la préparation de la prochaine rentrée des classes », a reconnu Jean-Luc Mouthou.

Pour relever tous ces défis, il

compte sur toute l'équipe en place et les cadres du ministère à différents niveaux de responsabilités qui ont l'habitude de relever les grands challenges. « Je suis sûr qu'avec cette équipe d'hommes et de femmes nous serons en mesure de continuer à animer ce ministère avec beaucoup de brio », espère-t-il. Né le 31 octobre 1964 à Dolisie (dans le Niari), Jean-Luc Mouthou est détenteur d'un doctorat unique de géographie, obtenu à l'Université Michel de Montaigne Bordeaux III, Talence en 1996.

Parfait Wilfried Douniama

DIPLOMATIE

Denis Christel Sassou N'Guesso souhaite donner une impulsion à la coopération internationale

Le nouveau ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou N'Guesso, a pris officiellement ses fonctions le 21 mars, au cours d'une cérémonie de passation de charge avec son collègue Jean-Claude Gakosso, ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger.

En attendant les décrets fixant les différentes prérogatives de son département, Denis Christel Sassou N'Guesso a aussitôt prévenu que le ministère dont il aura la charge de diriger devra être « un levier pour le développement économique et social du Congo ».

« Je souhaiterais donner une impulsion beaucoup plus grande, en faisant en sorte que la coopération internationale devienne réellement un outil

attirer les investisseurs étrangers, nous allons devoir, premièrement, faire voter par le Parlement la loi sur le partenariat public-privé, puisqu'elle n'existe pas encore dans notre pays », a précisé le nouveau ministre de la Coopération internationale.

En outre, il a aussi promis faire évoluer le climat des affaires au Congo. Sur ce, il va falloir, a-t-il indiqué « sécuriser les investissements ».



Échange des documents entre les deux ministres

puissant qui contribuera au développement économique et au progrès social de notre pays, afin que la diplomatie économique du Congo soit une activité qui apporte une réelle valeur ajoutée », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, le ministre est conscient des défis à relever concernant le partenariat public-privé. « Pour

« Pour réaliser certains projets, nous allons nous orienter, d'abord, vers les Congolais qui ont la capacité de pouvoir investir dans le partenariat public-privé. Lorsque les seuils seront élevés, nous nous orienterons ensuite vers les investisseurs étrangers. Il sera question de créer, en premier lieu, une

forme de préférence nationale », a assuré le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé.

Après avoir fait une brève description « du temple de la diplomatie », qu'il dirige depuis des années, et exprimé son sentiment de gratitude à l'égard du président de la République, pour sa part, le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger a exprimé sa joie et sa fierté de partager leur « commun ouvrage sur le métier ».

« Des années durant, j'ai porté seul le fardeau de cette responsabilité devant le chef de l'Etat. Mais à compter de ce jour, et selon sa volonté et de son Premier ministre, nous serons deux à assumer cette charge imbriquée, dans un élan fraternel, avec la même conscience de la responsabilité et le même sens du devoir », a déclaré Jean-Claude Gakosso, dans son allocution de circonstance.

« J'ai hâte de nous voir souder notre attelage solidaire et labourer avec ardeur ces deux champs adjacents, contigus et interdépendants que sont les Affaires étrangères et la Coopération internationale », a-t-il conclu.

Yvette Reine Nzaba

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Edith Delphine Emmanuel née Adouki prend ses fonctions

Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Edith Delphine Emmanuel née Adouki, a pris ses fonctions le 21 mai à Brazzaville, à l'issue d'une passation de service avec l'ancien ministre de la Recherche scientifique, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou.



Edith Delphine Emmanuel née Adouki et Coussoud Mavoungou/Adiac

Edith Delphine Emmanuel née Adouki entend poursuivre le chantier laissé par son prédécesseur en collaboration avec les éminents cadres du département. « Il m'est difficile de vous succéder et j'espère que je serais à la hauteur de la tâche. C'est pour cela, seul le temps permettra de voir dans quelle mesure les efforts que nous allons tous accomplir permettront de réaliser le programme ambitieux du chef de l'Etat d'impulser la recherche au Congo. Une recherche au service du développement », a-t-elle indiqué. Le ministre sortant, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, a, de son côté, remercié le chef de l'Etat d'avoir fait de lui ministre pendant seize ans. « Je suis très fier d'avoir accompli mon devoir et d'être si heureux comme un ministre qui a fait une longue navigation. Je vais aller vers mes mandants qui m'ont élu depuis 1993, dans le district de Mvouti 2 dans le département du Kouilou pour continuer un autre chantier avec la marche vers le développement », a-t-il déclaré.

Lydie Gisèle Oko

AGRICULTURE

Paul Valentin Ngobo veut contribuer à la souveraineté alimentaire du Congo

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, qui a pris ses fonctions le 22 mai au terme d'une passation de service avec l'ancien ministre d'Etat, Henri Djombo, a fixé ses grandes priorités.

« A travers nos différentes actions, nous devons aller vers une plus grande souveraineté alimentaire, en particulier en ces temps de Covid-19 où les Etats ont tendance à fermer leurs frontières ; favoriser la création d'emplois, et réduire le taux de chômage de nos jeunes ; développer nos territoires par la création et le renforcement des structures de production locales ; contribuer à la diversification de l'économie par le renforcement du poids du secteur agricole dans nos exportations et la richesse nationale ; contribuer à l'employabilité de nos jeunes par la formation aux métiers agricoles et la certification de leurs compétences », a-t-il laissé entendre.

Selon lui, les buts étant connus, seule la manière de faire sera légèrement

différente. « Nous devons travailler un peu plus sur l'organisation de nos producteurs pour que notre contribution soit plus efficace et plus efficiente. Pour réussir la mécanisation de notre agriculture, notre organisation doit être poussée à son niveau optimal », a poursuivi Paul Valentin Ngobo.

S'appuyant sur les réformes apportées dans le domaine forestier, le nouveau ministre entend créer les zones agricoles protégées aux fins de permettre à l'Etat d'affecter des terres publiques à la production agricole, regrouper sur un même site plusieurs producteurs, groupements et coopératives et de bénéficier des effets d'agglomération ou de regroupement. « Nous devons amplifier, à travers les autres départements du Congo, le modèle de l'incubation d'entreprises agricoles et continuer à mobiliser la jeunesse congolaise pour aller vers une plus grande souveraineté alimentaire du Congo », a-t-il annoncé. Pour Paul Valentin Ngobo, l'Etat devra s'impliquer encore plus dans la gestion des campagnes agri-



Henri Djombo passant le témoin à Paul Valentin Ngobo DR

coles dans tous les bassins de production. Ceci en axant, par exemple, ses efforts sur les intrants de toute nature avant le début des campagnes agricoles, en mettant en place un mécanisme de commercialisation de produits agricoles de grande consommation. « J'ai des convictions qui me sont chères – le volontarisme, le pragmatisme et l'envie d'être à la fois sur la stratégique et l'opérationnel (terrain). Je tâcherai de les mettre en œuvre ici », a-t-il conclu. Paul Valentin Ngobo a assuré son prédécesseur qu'il poursuivra les

nombreux chantiers qu'il a entamé et rehaussera l'image du ce ministère dans l'intérêt des producteurs et des consommateurs. « Tout ce que vous avez réalisé durant votre passage à la tête de ce ministère sera donc capitalisé, consolidé et utilisé pour le bien du secteur agricole congolais », a-t-il promis. Le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche sortant, Henri Djombo, a rappelé à son successeur qu'il a passé le temps à élaborer les réformes nécessaires pour un secteur productif, perfor-

mant et capable de motiver l'investissement. D'après lui, les réformes apportées ces cinq années ont permis au Congo de mettre en place un secteur capable de lutter contre l'importation des denrées alimentaires, la pauvreté en milieu paysan et devenir exportateur des produits nationaux vers d'autres horizons. Pour mener à bien sa mission, le nouveau ministre de l'Agriculture peut compter sur le Plan national de développement, la politique et la stratégie agricole.

« Je lui souhaite beaucoup de succès parce que la tâche est ardue. On peut avoir les meilleures idées, les meilleures pensées, les meilleurs plans mais s'ils ne sont pas soutenus matériellement et financièrement dites-vous que tout ce que vous ferez relève du domaine du rêve. La crise économique et financière nous clouée, elle ne nous a pas permis de nous déployer, de prouver nos capacités. ... Je reste totalement à la disposition du ministre Ngobo », a déclaré le désormais ancien ministre d'Etat en charge de l'Agriculture.

Parfait Wilfried Douniama

TRIBUNE LIBRE

Le patriotisme : socle de l'unité nationale

Les Congolais de façon générale tiennent comme priorité le développement de leur pays, le Congo. Or, le développement ne se décrète pas. Il est plutôt un processus auquel devrait participer toute la population à tous les échelons : les dirigeants donnent l'impulsion, les cadres mettent en œuvre et la population participe, à divers niveaux.

Cependant, ce processus a des impératifs qui conditionnent le succès. On citerait en exemple l'amour de la Patrie auquel se greffe l'unité nationale, notamment.

En effet, les pouvoirs publics mettent en place des lois et règlements régissant la vie de la nation. Ces règles communes sont censées être respectées par l'ensemble de la population, sans exception. Mais, l'amour de la patrie, ciment de l'unité nationale, ne viendrait pas de ces lois et règlements. Il est un sentiment ressenti par chaque Congolaise et chaque Congolais de façon naturelle.

Ainsi, dans l'accomplissement de leurs tâches, les fils du pays dans l'ensemble, responsables politico-administratifs ou simples citoyens, devraient avoir le Congo à cœur. Cet attachement rendrait chacun de ses fils fier d'appartenir à la nation. De fait, ils travailleraient pour son développement, en privilégiant l'intérêt collectif.

Cette attitude implique ipso facto le respect des lois et règlements, donc la rigueur que chacun mettrait dans la gestion de la chose publique. Dans ces conditions, la bonne gouvernance ne serait plus qu'une exigence légale, mais aussi une obligation morale ressentie vis-à-vis de son pays, de ses concitoyens, par chaque fils étant appelé à accomplir ses devoirs.

De cette manière, l'amour du pays apparaît, dès lors, comme un rempart moral contre les abus et les comportements déviants qui retardent ou bloquent la bonne marche du pays. Autant un Congolais ne ferait mal à son compatriote, autant les lois et les règlements ne sont pas d'application à géométrie variable. En clair, la nation appliquerait la politique de deux poids une mesure et garantirait de ce fait l'égalité de tous devant la loi. Dans cette optique, l'autorité de l'Etat est mise en avant, en toutes circonstances.

Valentin Oko

TOURISME ET LOISIRS

Destinée Hermella Doukaga invite le personnel à la vertu du travail

Nommée ministre du Tourisme et des Loisirs par décret 2021-301 du 15 mai 2021, Destinée Hermella Doukaga entend poursuivre les objectifs de croissance durable pour faire de ce secteur le pilier de l'économie nationale. Elle a débatté sa feuille de route lors de la passation de service avec sa collègue sortante, Arlette Soudan-Nonault.

La passation de service entre la ministre du Tourisme sortant, Arlette Soudan-Nonault, et la ministre du Tourisme entrant, Destinée Hermella Doukaga, a débuté par la lecture du procès-verbal de passation de service lue par monsieur Milandou, conseiller administratif et juridique de la ministre sortant. Au cours de cette cérémonie, la ministre en charge du Tourisme sortant a remis à sa collègue entrant un rapport moral sur l'état des lieux de l'administration du tourisme, décrivant la situation administrative et patrimoniale, notamment l'organisation administrative, ressources humaines, financières et matérielles ; le niveau d'exécution des activités en cours et en perspective ; les difficultés rencontrées. Ce rapport moral a été joint au procès-verbal. « Aujourd'hui nous avons la confiance du chef de l'Etat, nous devons de nous soutenir. Ma porte est toujours ouverte, n'hésitez pas de la frapper pour des explications à certains dossiers que vous pourriez trouver nécessaire à mon niveau », a indiqué la ministre en charge du Tourisme sortant, après avoir remis les documents à son collègue entrant, tout en souhaitant bon vent au département. Prenant officiellement ses nouvelles fonctions, la ministre du Tourisme et des Loisirs, Destinée

Hermella Doukaga, à l'entame



Les deux ministres brandissant les documents après signature/ADIAC

de ses propos, a exprimé sa reconnaissance au président de la République, chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso ainsi qu'au Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, qui ont bien voulu lui confier la gestion de ce département. « C'est une mission exaltante pour laquelle nous prenons aussi la mesure de la responsabilité... Je salue le travail tout à fait remarquable abattu par la ministre sortante. D'ores et déjà je me réjouis de ce qu'elle sera toujours la personne ressource, de référence pour nous en cas de besoin », a-t-elle souligné.

Labondance des paroles étant

l'ennemi de l'action, a-t-elle dit, Destinée Hermella Doukaga a invité l'ensemble du personnel du ministère du Tourisme et des Loisirs à la vertu du travail, pour qu'ensemble ils poursuivent le travail déjà amorcé dans le cadre

du relèvement du département à la hauteur des exigences du projet de société du président de la République. « Pour cela je tiens d'ores et déjà à signifier que notre principale et unique priorité sera l'exécution du programme du gouvernement. Je sais donc compter sur chacun de vous. J'aurai besoin de toutes les compétences de la maison pour que nous puissions poursuivre les objectifs de croissance durable pour que le Tourisme et les Loisirs deviennent le pilier de l'économie nationale conformément aux attentes du président de la République », a déclaré Destinée Hermella Doukaga.

Bruno Okokana

FONCIER

Les occupants illégaux de la base-vie de CMEC déguerpis

Le ministre d'Etat en charge des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabiala, a déguerpi le 21 mai à Lifoula, dans la commune de Kintélé, les occupants illégaux en restaurant ainsi la base-vie de l'entreprise CMEC dans ses limites initiales.

Depuis 2007, la société chinoise CMEC chargée de la construction du barrage d'Imboulou et des lignes électriques associées avait érigé sa base-vie à Lifoula sur



Démolition des habitations anarchiquement érigées

une superficie de six hectares. Quelque temps après, les occupants anarchiques ont spolié une partie de cette superficie érigeant des hangars, des pancartes...

« L'entreprise CMEC poursuit les travaux d'électrification du pays bénéfique pour la population et l'économie nationale. Pour que la marche vers le développement se poursuive dans ce sens, la base-vie doit rester intacte dans ses limites d'avant », a déclaré le ministre d'Etat Pierre Mabiala.

Peu avant de rétablir l'ordre, il a échangé avec les propriétaires terriens sur cette situation. Les vendeurs de la zone spoliée ont brandi des actes signés par certaines

autorités judiciaires exerçant à Brazzaville. « En vertu de la loi, les documents brandis sont de nul effet, car territorialement ces autorités judiciaires n'ont pas compétence en la matière. Lifoula est dans Kintélé et Kintélé est dans le département du Pool », a rappelé le ministre, insistant sur le respect de la loi et la restauration de l'autorité de l'Etat. Pour sa part, la députée-maire de Kintélé, Stella Mensah Sassou N'Guesso, a reconnu que sa commune était confrontée à un sérieux problème d'occupation anarchique des terrains. « Les propriétaires doivent se conformer à la loi. Les appels que nous avons lancés à leur endroit pour régulariser leur situation n'ont pas été suivis d'effets », a-t-elle expliqué. L'ordre est rétabli sur la base-vie de la société chinoise CMEC, mais le dossier n'est pas clos. A l'issue de l'exécution de tous les projets, les parties prenantes vont poursuivre les échanges sur le domaine que l'Etat a acquis par donation. Pour l'heure, le ministre d'Etat en charge des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabiala, a appelé les propriétaires terriens à engager la procédure de reconnaissance ou de constatation des droits fonciers coutumiers.

Rominique Makaya

AIDES SOCIALES

Le député Juste Mondelé au chevet des sinistrés de Ouenzé 1

Les populations de Ouenzé dont les toitures des maisons ont été emportées par l'orage du 18 mai dernier ont reçu le 22 mai des mains du député de la première circonscription de cet arrondissement, Juste Mondelé, des tôles, des bastingues, des lattes, des pointes et des rouleaux d'étanchéité.

L'acte a été posé en présence de l'administrateur-maire de Ouenzé, Marcel Nganongo, qui a salué à cette occasion la promptitude du député Mondelé. Il a par ailleurs exhorté les responsables des quartiers à être plus réactifs quant à la transmission des informations des populations aux autorités compétentes de l'arrondissement.

De son côté, le député a relevé que ce qui compte, ce n'est pas la quantité ; mais le geste. Juste Mondelé a instruit les chefs des quartiers à faire un partage équitable du matériel en fonction de l'ampleur des dégâts subis par chaque famille. « Une famille qui s'est vu emporter les tôles de toute la maison ne doit pas bénéficier de la même quantité du matériel que celle qui n'a eu que deux tôles détruites », a-t-il expliqué.

Pour le secrétaire général du comité du quartier 51, Jean Baptiste Ebal, le geste que vient de faire le député va soulager plus d'une personne en cette période de



L'administrateur-maire de Ouenzé, Marcel Nganongo recevant le don des mains du député Juste Mondelé

crise où tout le monde se demandait comment réhabiliter la toiture de sa maison détruite par l'orage.

Jean Marie Bongo, l'un des sinistrés a expliqué à la presse toute la gymnastique qu'il est en train de faire pour se loger. « Les voisins m'ont aidé. L'un d'entre eux m'a pris deux enfants qui logent chez lui. Madame et moi-même dormions dans un abri de fortune. Je remercie le député pour son geste. Je commence les travaux de réhabilitation de ma maison dès demain si possible », a-t-il déclaré.

Notons que le député a engagé plus de quatre millions FCFA pour l'achat de ce matériel. Il s'agit 500 tôles ; 250 kilos de pointe ; 100 bastingues ; 100 lattes et 5 rouleaux d'étanchéité.

Roger Ngombé

DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX

Le Congo et le PNUD signent un programme de travail annuel

Le Programme de travail annuel (PTA) a été signé du côté congolais par la ministre de l'Environnement, du Développement durable, et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, et du côté du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), par le représentant résident, Maleye Diop, le 19 mai.

Cette initiative entreprise par les deux parties vise à relever les défis en matière d'environnement, du climat et sur la problématique du Bassin du Congo. C'est donc en vue de poursuivre leur partenariat sur de nouvelles perspectives que les deux parties ont signé le PTA. A travers cette signature, le PNUD apportera au ministère de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo un appui technique et financier pour l'accompagner dans la réalisation et l'aboutissement de ses projets et de promouvoir le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, instrument financier de la Commission Climat du Bassin du Congo, à l'échelle internationale.

« Nous avons fait le point de la collaboration que nous avons à travers le Programme de travail annuel (PTA), avant la COP 26. Le PNUD est l'un des partenaires sinon le partenaire le plus essentiel qui nous accompagne sur les

questions de climat. Et au centre de tous ces échanges il y a la journée du 5 juin prochain sur l'environnement », a indiqué la ministre Arlette Soudan-Nonault, à l'issue de ces échanges.

Pour le représentant résident du PNUD au Congo, l'institution qu'il a la charge de diriger a un programme cadre de coopération avec le gouvernement du Congo. Chaque année ils signent les plans de travail annuel qui déclinent les différentes activités à mener dans l'année. Depuis le début de l'année, leurs équipes travaillent ensemble pour décliner ces activités. « Aujourd'hui c'était l'occasion de passer à la signature. Nous l'avons fait avec d'autres ministères et aujourd'hui nous signons avec le ministère de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo. C'est le cas de la Journée mondiale de l'environnement, prévue le 5 juin. A côté de cela, nous devons nous accorder sur les



La ministre Arlette Soudan-Nonault et le représentant résident du PNUD au Congo, Maleye Diop, brandissant les documents paraphés

ressources à mettre en place pour pouvoir exécuter ces activités. C'était l'objet des échanges », a-t-il déclaré.

Maleye Diop a indiqué qu'ils sont dans la deuxième année d'exécution du plan cadre 2020-2024. C'est ce qui est prévu et s'articule essentiellement sur trois axes prioritaires du Programme national du développement (PND) qui est le plan cadre du

gouvernement du Congo pour les cinq années 2018-2022 et qui s'articule sur trois priorités : gouvernance ; renforcement du capital humain ; édification de l'économie ; qui englobe essentiellement ce qu'ils ont au niveau du pays et ce qu'ils font avec les différents départements. « Avec ce ministère, l'action porte essentiellement sur le développement durable,

aussi bien sur les questions de la gouvernance que de l'édification de l'économie », a-t-il souligné.

Notons que ce programme s'inscrit dans le cadre de l'axe 5 du projet de gouvernement du président de la République Denis Sassou N'Guesso « Ensemble, poursuivons la marche ».

Bruno Okokana

TRANSPORT FLUVIAL

Les armateurs sensibilisés à la nouvelle application smartphone

Le chef de service hydrographie au Groupe d'intérêt économique-Service commun d'entretien des voies navigables (GIE-SCEVEN), Levy Sylvester Ayissou, a, lors d'un atelier le 22 mai à Brazzaville, invité les acteurs du secteur à se servir désormais du système électronique de visualisation des informations de navigation.

« En effet, nos navigants pourront s'appuyer désormais sur elle pour connaître en temps réel leur position dans les chenaux navigables, les obstacles existants et le balisage mis en place pour les éviter », a indiqué le chef de service hydrographie au GIE-SCEVEN. « Ils pourront suivre leur déplacement sur l'écran de leur smartphone de nuit au lieu de rechercher avec peine, des signaux sur les berges au moyen des projecteurs », a-t-il poursuivi, avant d'instruire les usagers (armateurs) des voies d'eau intérieure de la région à ne pas abandonner les albums de navigation analogiques, mais une progression vers le modernisme qui demande beaucoup d'efforts d'information, de formation et d'adaptation à la nouvelle technologie, plus rassurante pour la sécurité de notre navigation fluviale.

L'atelier a été marqué par quatre temps forts : la présentation du projet GMES & Africa, financé par l'union européenne à travers l'Union africaine et débuté en 2018, s'inscrit dans la suite des projets AMESD et MESA qui visaient à accroître les capacités de gestion de l'information, de prise de décision et de mise en œuvre de politiques de gestion des ressources en eau des pays de la région Afrique centrale aux institutions régionales ; la présentation des fonctionnalités de l'application smartphone ; faire une pratique de l'application réelle, et enfin, faire une pratique de navigation avec l'application à bord d'un bateau ; Rappelons que cet atelier a été financé sur les Fonds du projet CICOS/GMES & Africa alloués à la SCEVEN. Il a connu la participation d'environ trente participants issus des administrations de transport par voie d'eau intérieure et des usagers armateurs venus de la République Démocratique du Congo (RDC), conduite par une délégation de la Commission internationale Congo-Oubangui-Sangha (Cicos) et du Congo Brazzaville.

Guillaume Ondze

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 34^e et dernière journée, 2^e division

Bochum est champion de Bundesliga 2 après son succès face à Sandhausen (3-1). Sylvester Ganvoula a participé à la fête en entrant à la 75^e.

Allemagne, 40^e journée, 4^e division, groupe Ouest

Sportfreunde Lotte bat Wegberg-Beeck (3-1). Remplaçant, Exaucé Andzouana est entré à la 72^e, à 0-1 pour les locaux.

Un succès précieux, puisque Lotte compte désormais 6 points d'avance sur la zone de relégation, à deux journées de la fin du championnat.

Angleterre, 38^e et dernière journée, 1^{re} division

Everton est corrigé sur la pelouse de Manchester City (0-5). Niels Nkounkou est entré à la 78^e, alors que le résultat du match était acté. Les Toffees terminent à la 10^e place.

Bulgarie, match en retard de la 2^e journée des play-offs, 1^{re} division

Vainqueur de la Coupe de Bulgarie mercredi, le CSKA Sofia a perdu le derby face au CSKA 1948 (0-1). Bradley Mazikou, titulaire et ses co-équipiers ont perdu leur deuxième place, mais ont gagné leur ticket européen grâce à la Coupe.

Dernier match mercredi soir contre le FC Beroe de Gaius Makouta.

Croatie, 36^e et dernière

journée, 1^{re} division

Osijek finit sa saison par une 23^e victoire, face à Istra (2-1). Sans Merveil Ndockyt, convalescent. Deuxième, Osijek est qualifié pour le deuxième tour de qualification de la Ligue Europa Conférence.

Luxembourg, 29^e journée, 1^{re} division

Le Racing cartonne chez l'UT Pétange (5-0) avec un doublé de Yann Mabella, qui totalise désormais 12 buts cette saison. Quinzième, l'Etzela Ettelbrück entretient l'espoir d'un éventuel maintien en s'imposant à Mondorf-les-Bains, le premier non-relégable (3-2). Godmer Mabouba, titulaire, et son équipe joueront leur dernier match à domicile face à Wiltz, le 8^e.

Slovénie, 36^e et dernière journée, 1^{re} division

Antoine Makoumbou, titulaire, et le Tabor Sezana s'inclinent à domicile face à la lanterne rouge, le ND Gorica (0-1). Le Tabor finit avec seulement 2 points d'avance sur la zone rouge. Il



Sylvester Ganvoula embrasse le trophée de champion de Bundesliga 2 (DR) était temps que la saison s'achève...

Suède, 7^e journée, 2^e division

En supériorité numérique depuis la 30^e minute, Helsingborg l'emporte sur le terrain de Gais (1-0). Avec Ravy Tsouka Dozi titulaire. Helsingborg est 5^e avec 12 points.

Suisse, 36^e et dernière journée, 1^{re} division

Kevin Monzalo est resté sur le banc lors de la victoire de Lugano à Lucerne (1-2). Lugano termine la saison à la 4^e place, à 1 point d'une qualification européenne.

Camille Delourme

RÉFLEXION

Vers un conflit de grande intensité ?

Ce qui se passe depuis plusieurs semaines au Proche-Orient où les Palestiniens et les Israéliens se défient, se menacent, s'affrontent à fleurets dénichés causant la perte de nombreuses vies humaines était, hélas ! prévisible, pour ne pas dire inévitable. Provoqué par l'annexion progressive des terres palestiniennes qui figure au cœur de la stratégie du chef du gouvernement, Benjamin Netanyahu, ce conflit a brutalement dégénéré lorsqu'il a gagné le cœur de Jérusalem où cohabitent pourtant depuis des siècles les trois religions monothéistes qui se partagent la cité historique. Il a alors pris une tournure dramatique dont les conséquences seront à coup sûr terribles comme en témoignent dès à présent les tirs de roquette depuis la bande de Gaza, les ripostes de l'armée israélienne, la démolition d'immeubles entiers au cœur de la capitale du Hamas, les dégâts humains et physiques qui en ont résulté.

Ce que l'on doit comprendre aujourd'hui c'est que le conflit en préparation dépasse largement les deux peuples qui s'affrontent. De la même façon qu'il avait dégénéré lors de la guerre dite « des Six jours », il y a cinquante-quatre ans, de la même façon il s'étendra un jour ou l'autre

à l'ensemble du Moyen-Orient : d'abord parce que les Israéliens, qui ont vécu l'horrible drame de la Shoah durant la Deuxième Guerre mondiale, feront tout pour se mettre à l'abri d'un nouveau drame humain en empêchant la création d'un Etat palestinien qui pourrait tenter de les détruire; ensuite, parce que tôt ou tard le conflit larvé auquel nous assistons prendra une dimension imprévue avec l'emploi possible, sinon même probable, d'armes de destruction massive.

Doté grâce à la France de l'arme nucléaire, Israël mettra en effet tout en œuvre dans les mois et les années à venir pour empêcher l'Iran ou d'autres puissances de la région de s'en doter elles-mêmes. Convaincus à juste titre que les Mollahs de Téhéran sont bien décidés à franchir ce pas décisif et s'y emploient en sous-main alors même que la communauté internationale tente quant à elle de bloquer ce processus grâce aux négociations qui se déroulent actuellement à Vienne les dirigeants israéliens, appuyés directement ou indirectement par les Etats-Unis, n'hésiteront pas à mener des actions visant à bloquer la menace potentielle qui pèse sur leur pays. Ce qu'ils ont d'ailleurs déjà commencé en sous-main comme le prouvent les attaques sou-

terraines menées ces derniers temps contre les installations nucléaires de l'Iran.

Compte tenu de ce qui précède il est probable, sinon même certain que des tensions présentes au Proche-Orient sortira un jour prochain un conflit de grande intensité qui opposera Israël et l'Iran, mais qui s'étendra simultanément à l'ensemble de la vaste région du Proche et du Moyen-Orient. Avec notamment, comme résultat la fermeture, au moins temporaire, du détroit d'Ormuz par où transite aujourd'hui plus du tiers de la production d'hydrocarbures du monde et donc une crise économique de grande ampleur.

Tout bien réfléchi, les conditions d'un tel conflit sont bel et bien en train de se réunir. Mieux vaut donc regarder la vérité en face sans accorder à la trêve négociée entre les Israéliens et les Palestiniens plus d'importance qu'elle n'en a réellement. Et prendre dès à présent les dispositions qui permettront à la communauté internationale de vivre le pire qui s'annonce sans sombrer dans un chaos général au cours des semaines et des mois à venir.

Jean-Paul Pigasse